

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE PUYREAUX

Du 03 Avril 2023

Présents : Didier BERTRAND, Brigitte BOURIN – BARRAUD, Gérard COINCHELIN, Christian DANIAU, Annick Morisson, Caroline Courtin, David MOUNIER, Philippe VIROULAUD, Florence SOUCHARD, Natacha FRAPPIER, Frédéric PARTHENAY, Laurent VIDAL

Absents :

Excusés : Nadine Chêne, Christian Guibert

Secrétaire de séance : Laurent Vidal

- Ordre du jour :
- Vote du compte de gestion 2022
 - Approbation du compte administratif 2022
 - Vote de l'affectation du résultat
 - Vote des taux d'imposition 2023
 - Vote des subventions aux associations
 - Vote du Budget primitif 2023
 - Détail du compte 657358 (participations obligatoires)
 - Motion de soutien à l'Hôpital de Ruffec
 - Projet de motion portant sur la situation énergétique en France
 - Modalités de déploiement du service commun d'instruction du droit des sols
 - Délibération M57
 - Questions diverses

Début de Séance : 20h35

Approbation du dernier procès-verbal du conseil municipal : Approuvé à l'unanimité

- **Vote du compte de gestion 2022**
 - o Présentation du compte de gestion 2022, approuvé à l'unanimité
- **Approbation du compte administratif 2022**
 - o Présentation du CA 2022

Handwritten signatures and initials in blue ink, including: DM, LV, GC, AS, AM, CC, and others.

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PUYREAUX

Section de fonctionnement : Dépenses 395 706,44 €, Recettes 619 647,81 € soit un excédent de fonctionnement de 223 941,37 €

Section d'investissement : Dépenses 286 031,25 €, Recettes 274 246,69 € soit un déficit d'investissement de 11 784,56 €

Approuvé à l'unanimité

- Vote de l'affectation du résultat

- Présentation de l'affectation du résultat
Résultat 2022 : Excédent fonctionnement 223 941,37 € - Déficit investissement -11784,56 € soit un TOTAL de 212 156,81 €
Reste à Réaliser en Dépenses d'investissement -5 560,00 € soit un Résultat Général avec RAR de 206 596,81 €
Affectation en réserves R1068 en investissement de -17344,56 €
Report en fonctionnement R002 de 206 596,81 €
Approuvé à l'unanimité

- Vote des taux d'imposition 2023

- Présentation des taux d'imposition 2023 :
Les taux d'imposition ne sont pas modifiés car le conseil municipal note une forte augmentation des bases.
Approuvé à l'unanimité

- Vote des subventions aux associations

- Proposition des subventions aux associations :
Le conseil municipal ne souhaite pas modifier le montant attribué aux associations
Approuvé à l'unanimité

- Vote du Budget primitif 2023

- Présentation du BP 2023 :
Section de fonctionnement : Dépenses 534 378,12 €, Recettes 534 378,12 €
Section d'investissement : Dépenses 110 189,00 € Recettes 110 189,00 €
Approuvé à l'unanimité

- Détail du compte 657358 (participations obligatoires)

- Présentation du compte 657358 en dépenses de fonctionnement pour un montant de 140 918,00 €, approuvé à l'unanimité

- Motion de soutien à l'Hôpital de Ruffec

- * ○ Présentation de la motion de soutien à l'hôpital, dix pour et deux absentions
doze

- Projet de motion portant sur la situation énergétique en France

- * ○ Présentation de la motion sur la situation énergétique, onze pour et une abstention
treize

- Modalités de déploiement du service commun d'instruction du droit des sols

- Présentation des coûts unitaire par type d'acte :
Déclaration d'intention d'aliéner : 35 €
CU opérationnel : 124 €
DP travaux : 124 €

Handwritten signatures and initials: AS, CH, LV, GC, AM, and others.

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE PUYREAUX

PC maison individuelle : 176 €

PC autres (ERP, agricole, entreprise,...) : 229 €

Permis d'aménager : 353 €

Permis de démolir 88 €

* Délibération prise à onze pour et une abstention
Fieze

- Délibération M57

- o Présentation de la M57, approuvé à l'unanimité

- Questions diverses :

- o Remarque de Frédéric PARTHENAY sur le transformateur ENEDIS anciennement sur la parcelle communale, parcelle qui a été divisé et vendu à la CUMA des PIERRIERES en 2022
- o Il a été proposé en COPIL PLUi de laisser le choix aux communes d'imposer ou non des aménagements de récupération des eaux de pluie, le conseil municipal ne désire pas imposer ces aménagements mais cautionne la mise en place d'un guide de bonne pratique sur la récupération des eaux pluviales par la CDC, le pays ou le département
- o M. Le maire informe que l'épicerie « Chez Nana » a rompu son bail professionnel au 31 mars

Fin de séance : 22h50

A collection of handwritten signatures and initials in black and blue ink. At the top, there is a large, stylized signature in black ink. To its right, there are several smaller signatures and initials, some in blue ink. Below these, there are more signatures, including one that appears to be 'AM' and another that looks like 'C. Couichet'. The signatures are scattered across the lower half of the page.

* Trois modifications

A handwritten signature in black ink, possibly reading 'C. Couichet', located at the bottom left of the page.